

METTRE EN CONFORMITÉ SON ÉTIQUETAGE ALIMENTAIRE

Agroalimentaire
Formation courte



INTERVENANT

Formateur spécialisé en étiquetage alimentaire

DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 7 heures
- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou
- contactez-nous
- Au CFPPA Rodez—La Roque

ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles règles d'étiquetage des denrées alimentaires en vigueur depuis le 13 décembre 2014
- Connaître les différentes sources réglementaires pour déterminer les mentions à inscrire
- Mettre en conformité ses étiquettes produits

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Exploitant alimentaire, agriculteurs transformateurs, salarié,
- demandeur d'emploi, porteur de projet, stagiaire de
- formation diplômante ou VAE
- Accueil tout public
- Inscription : signature d'une convention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de temps de présentation, d'échanges, et de retours d'expérience, à partir d'exemples concrets
- Séances en salle équipée (vidéoprojection, tableaux, connectée)
- Dossier technique remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mode d'évaluation : Quiz interactif en fin de formation
- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table, attentes des stagiaires

La réglementation

- Le calendrier de mise en application
- L'esprit du règlement
- Qui est concerné ?

Les mentions d'étiquetage

- Les mentions obligatoires
- Les mentions obligatoires complémentaires

La déclaration nutritionnelle

- Les nutriments
- L'étiquetage nutritionnel
- Les allégations
- La détermination des valeurs nutritionnelles

Regard et mise en conformité des étiquettes des stagiaires, Synthèse

CONTACTS

CFPPA LA ROQUE
Route de la Roque
12033 Rodez CEDEX 9

05 65 77 75 03
cfppa.rodez@educagri.fr

